

Simulation

Des étudiants jouent aux députés... dans un hémicycle enfin plein

En collaboration avec l'institut des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph (ISP), 132 étudiants, de toutes les facultés de l'USJ, ont participé il y a quelques semaines à une simulation du Parlement libanais, à l'intérieur même de l'hémicycle, place de l'Étoile.

Maud MAHFOUZ

Ces étudiants, répartis en quatre commissions, se sont investis dans quatre projets de loi : la loi électorale, le mariage civil, la fonction publique et le code de la route. Chaque commission s'est penchée sur un projet et a présenté des arguments ou des propositions de modification de la loi actuelle devant l'Assemblée nationale. Chaque proposition a été suivie d'un vote.

La préparation s'est faite sur plusieurs étapes : d'abord, la présentation des projets de loi par différents intervenants professionnels experts dans

les domaines retenus, puis la réunion des commissions pour la préparation des discours finaux présentés par les présidents des commissions.

Parmi plusieurs types de vote, deux ont été adoptés : le vote à main levée pour les lois et le vote par scrutin secret pour l'élection du président de l'Assemblée, du vice-président et du secrétaire général, respectivement, Jules-Joël Boutros en deuxième année de médecine, Elias Karam en quatrième année de médecine et Tania Younés en master 1 en assurance.

« Les étudiants ont tous fait part de leur enthousiasme et

insisté sur l'aspect formateur de cette expérience. Suite au succès de ce projet, l'expérience sera désormais répétée annuellement », affirme Gloria Abdo, coordonnatrice de la vie étudiante à l'USJ.

Bien argumenter et savoir écouter l'autre

Deux projets ont été éliminés, le code de la route et le mariage civil. Pour le premier, plusieurs idées ont été avancées par les jeunes « députés », parmi lesquelles l'application correcte du code de la route avant d'instaurer des amendes élevées, une émission de statistiques fiables des accidents,

une communication claire et complète au public des lois en vigueur. Emilio Abboud, président de commission responsable de l'étude du code de la route et étudiant en quatrième année à l'Esib en génie de travaux publics et de transports, confie : « C'était une bonne expérience de travail de groupe bien que ce ne soit pas toujours aussi facile. »

Le second projet concernait la légalisation du mariage civil optionnel. Assaad Nabhane, en première année de génie à l'Esib et président de la commission, affirme que cette « très belle expérience » a permis aux étudiants de dévelop-

per leur « capacité de respecter l'avis de l'autre et de trouver des solutions ensemble ».

En ce qui concerne la fonction publique, il y avait au menu du jour la création d'une caisse pour les pensionnaires et la promotion de la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite, à travers une baisse des frais judiciaires contre les personnes ou sociétés « corrompues » et l'exigence d'une preuve de la corruption. La personne qui rapportait une situation de corruption avait droit à une récompense, ou, si cette situation s'avérait inexistante, l'abolition de la peine de prison et une baisse



Photo souvenir devant le Parlement.

du montant de l'amende.

Former les citoyens de demain

« Chacun de nous s'est glissé dans la peau des députés. La démarche est importante pour tous les étudiants, qui seront les citoyens de demain. Bien que le système soit corrompu, nous avons tenté de proposer des réformes concernant la fonction publique », affirme Sarah Saleh, présidente de la commission de la fon-

tion publique et étudiante au master en cinquième année d'interprétation.

Pour ce qui concerne la loi électorale, celle-ci serait basée sur la circonscription unique, l'instauration d'un scrutin proportionnel, et un quota de représentation féminine de 30 %. La loi ferait obligation aux candidats de publier les sources de financement de leurs campagnes électorales et prévoirait une surveillance des médias afin d'éviter le soutien

exclusif à certains candidats. « Très belle expérience. Si, seulement, les « vrais » députés avaient fait acte de présence pour comprendre les besoins des citoyens. Bien qu'ils en soient informés, la simulation reste un moyen de pression pouvant les pousser à agir en faveur du peuple libanais », souligne Yara Barakat, présidente de la commission de la loi électorale et étudiante en première année de génie à l'Esib.



Les étudiants se sont glissés dans la peau des députés.



Une expérience éducatrice pour les jeunes étudiants.



Les jeunes universitaires ont appris, non seulement à bien argumenter, mais également à savoir écouter l'autre.